



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 49489

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le devenir du bâtiment dit du mess des officiers de Verdun. Situé au coeur de la ville, l'ancien mess des officiers, bâtiment offert à la garnison de Verdun lors des travaux conduits par le général Seré de Rivière sur l'ensemble des fortifications, a été aménagé, il y a quelques années, pour accueillir des bureaux et la résidence du délégué militaire départemental. Même s'il n'est plus un mess, ce bâtiment devrait pouvoir demeurer un lieu d'accueil, de travail, et constituer la résidence du délégué départemental. Cela répondrait à la nécessité de conserver, au-delà des restructurations, le lien entre l'armée et la nation. En effet, on ne saurait imaginer une armée française qui n'ait pas, compte tenu de son histoire, une relation très forte avec le reste de la population, surtout à Verdun où l'accueil de nombreuses délégations, la permanence des recherches historiques imposent le maintien de la présence symbolique du délégué militaire départemental et de l'ensemble des services de la place qui ne ressortissent pas de la chaîne de commandement, à savoir : le bureau de garnison, le bureau logement, les services du génie, le service social de la garnison. En outre, dans ce mess des officiers, se trouve une bibliothèque magnifique qu'il faut sauvegarder afin que ce lieu, soit un lieu de rencontre et de culture et puisse devenir un pôle d'attraction, y compris pour ceux qui voudront s'engager. Une mission confiée à des inspecteurs généraux des armées devait étudier les possibilités d'avenir pour ce bâtiment et rendre leurs conclusions à la fin de l'année 2003. Aussi, il lui demande quelles ont été ces conclusions et quelles sont les orientations choisies sur ce dossier.

Texte de la réponse

Dans le cadre des mesures de restructuration des armées, la garnison de Verdun a été fortement réduite ces dernières années. Le cercle mess de Verdun a cessé d'assurer son activité de restauration depuis 2000, compte tenu de l'inadéquation entre ses services, dimensionnés pour plusieurs régiments, et les besoins de la garnison, principalement le 1er/2e régiment de chasseurs stationné à Thierville-sur-Meuse. C'est dans un souci de cohérence que les services de soutien ont été implantés à proximité de cette unité. Ainsi, le bureau de garnison et les services sociaux ont été regroupés au quartier Maginot du 1er/2e régiment de chasseurs, au plus près de leurs ressortissants. Le service du génie sera également installé au sein de l'annexe du quartier Maginot. Le ministère de la défense, conscient de la place tenue par Verdun dans l'histoire militaire française, a maintenu la délégation militaire départementale de la Meuse dans cette ville, dans l'hôtel du gouverneur. En ce qui concerne le bâtiment du cercle mess de Verdun, d'une superficie totale de 4 208 mètres carrés, et inoccupé depuis 2000, à l'exception de la bibliothèque, sa réhabilitation exige des travaux lourds et onéreux estimés à 4 millions d'euros. Ce site ayant pour vocation à demeurer un lieu de référence pour l'ensemble du personnel du ministère de la défense présent à Verdun, il est prévu d'engager des études complémentaires à celles menées en 2003, en partenariat avec les associations et les collectivités locales, afin de dégager une solution permettant de réutiliser les locaux inoccupés du bâtiment, dans le cadre d'actions contribuant à renforcer le lien indispensable entre nos armées et la nation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49489

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8239

Réponse publiée le : 28 décembre 2004, page 10453